

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne Ste. Anne, priez pour nous.

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis.—Prix
35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Le culte de Ste. Anne.—Les jardins.—Pèlerinage des paroissiens de Lévis à Ste. Anne de Beaupré.—L'Eglise.—Bonté paternelle de Léon XIII.—Conseil à nos correspondants.—Actions de grâces à la Bonne Ste. Anne.—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

CULTE DE SAINTE ANNE

MÈRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

(Extrait du *Rosier de Marie.*)

• Anne, dont le nom signifie *gracieuse*, naquit à Bethléem. Son père était de la tribu de Lévi et de la famille d'Aaron ; il s'appelait Mathan. Sa mère avait nom Marie. Elle eut deux sœurs : l'une se nommant aussi Marie, aurait épousé successivement Alphée et Oléophas ; l'autre, appelée Sobé, épousa un homme de sa tribu et de sa famille ; elle en eut Elisabeth, femme de Zacharie et mère de saint Jean-Baptiste.

L'Évangile ne nous donne aucun détail sur la vie de sainte Anne, mais il nous apprend qu'il faut juger l'arbre par son fruit.

Sainte Anne eut pour fille la plus sainte, la plus sublime, la plus parfaite des créatures ;

Marie, ce fruit de bénédiction, ne la rend-il pas la plus vénérable de toutes les mères ?

C'est par les saints docteurs que nous apprenons que sainte Anne fut l'épouse de saint Joachim et que tous deux étaient de la race royale de David. Ils vécurent longtemps sans enfants, et leur vie se passait dans la prière et l'aumône.

La tradition disait, au témoignage de saint Jean Damascène, que saint Joachim et sainte Anne, quoique déçus de la condition royale et vivant dans une situation médiocre selon le monde, faisaient cependant trois parts de leurs revenus. Ils en consacraient une à leur subsistance, la seconde pour l'offrir au temple, et la troisième pour les pauvres.

O'est en vain que l'on chercherait aussi dans la Sainte-Ecriture l'éloge des vertus qui brillèrent en sainte Anne ; mais l'ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, nous autorise à attester qu'elle fut comblée des dons de la grâce et qu'elle porta à la perfection toutes les vertus de son état, lorsqu'il exprime cette pensée que notre raison reconnaît comme essentiellement conforme à la suprême :

“ Quand Dieu choisit une créature pour une mission spéciale, il la prépare et la dispose de telle sorte qu'elle soit apte à remplir cette mission.”

Une des illustrations de l'épiscopat français, Son Eminence Monseigneur Pie, donne une solution encore plus concluante du silence des Saintes-Ecritures sur les parents de la Très-Sainte Vierge, dans une homélie sur l'Immaculée-Conception, publiée en 1854.

Ceux qui désireraient d'édifiants détails sur la vie de sainte Anne peuvent les lire dans les *Homélie*s de Saint Jean de Hecke, le savant contradicteur de Luther ; ils y verront sainte Anne vivant saintement dans l'état du mariage, s'efforçant d'accomplir sans cesse la volonté du Seigneur. Ils admireront sa patience dans l'épreuve, son humilité et sa sérénité dans la facilité : toutes les mères chrétiennes y trouveront un modèle pour l'éducation des enfants que le Seigneur leur a donnés.

Le culte de sainte Anne est aussi ancien que celui de la Sainte-Vierge elle-même. Nous trouvons des preuves que dès les premiers temps de l'ère chrétienne, la mère et la fille ont été vénérées dans les mêmes sanctuaires.

J'ai consulté les Itinéraires de Terre-Sainte les plus anciens et les plus accidentés, et tous s'accordent à dire qu'une riche église avait été élevée sur l'emplacement même de la demeure où sainte Anne mit au monde celle qui devait être la mère du Sauveur, et que dans le temple bâti à l'endroit où l'on avait déposé les restes de la Sainte-Vierge, avant son Assomption, se voyait une petite chapelle dans laquelle avaient été renfermés les restes de sainte Anne.

Pour vous donner une idée de l'enthousiasme qui éclate dans les hymnes chantées de toute antiquité par les chrétiens d'Orient en l'honneur de sainte Anne, je citerai ce passage emprunté aux *Ménologies* :

“ O glorieuse Anne ! vous avez enfanté le ciel
 “ sur la terre, et bientôt le ciel a reçu son Créa-
 “ teur qui vous a transportée, vous la Mère du
 “ ciel, dans le royaume éternel. ”

Dès le sixième siècle, les Grecs placent sa fête au 26 juillet, avec cette simple indication qui est à elle seule tout un panégyrique : *Mort de sainte Anne, mère de Marie, Mère de Dieu.*

Ajouterai-je, pour rehausser l'éclat de cette illustre aïeule de Jésus, les monuments de la tradition ?

C'est vers l'an 550 que l'empereur Justinien fit bâtir à Constantinople, une église sous le vocable de Sainte Anne. Justinien II en éleva une seconde en l'année 705.

Je vais vous parler tout à l'heure d'une autre église érigée en son honneur dans la ville de Jérusalem.

Au huitième siècle, le Pape Léon III fait peindre dans la basilique de Saint-Paul l'histoire de saint Joachim et de sainte Anne. Plus tard, le culte de sainte-Anne s'étant universellement répandu, le Pape Jules II, en 1510, éleva au rite double cette fête.

Ne soyons pas surpris de tous les éloges qui lui furent prodigués en tous temps.

La tradition sur l'existence d'Anne est donc incontestable ; son séjour à Séphoris, au nord de Nazareth et à l'ouest de Cana, est de même un fait appuyé de monuments toujours subsistants, au moins depuis Constantin.

A Jérusalem, près de la porte orientale de Saint-Etienne, sur la voie Douleoureuse, le drapeau national de France attire les regards de tous les visiteurs et des pèlerins surtout ; il flotte sur l'église de Sainte-Anne, donnée à notre pays,

par le sultan, après la guerre de Crimée, le 1er novembre 1856. Il est vrai que d'anciennes capitulations légitimaient d'avance cet abandon.

Dès le temps de sainte Hélène, ou tout au moins sous le règne de Justinien, la demeure des parents de la Sainte-Vierge avait été transformée en basilique. Les croisés reconstruisirent l'église en style romain et fondèrent à son ombre un monastère de religieuses Bénédictines.

Quand Jérusalem eut de nouveau subi le joug humiliant des Sarrasins, l'église de Sainte-Anne devint une école de faquirs qui l'abandonnèrent au quinzième siècle. Les murs du couvent s'écroulèrent, mais l'église subsista.

Depuis que la France est devenue la propriétaire d'un sanctuaire voué à une sainte dont le culte est si fort répandu dans notre pays, et surtout en Bretagne, le Gouvernement l'a fait restaurer à grand frais, mais de la manière la plus intelligente, qui ne lui a rien fait perdre de son aspect et de sa forme antique.

Elle est entièrement bâtie en pierre de taille. Elle se divise en trois nefs qui se terminent par trois absides. L'édifice est éclairé par diverses fenêtres composées de pierres à jour et de vitraux coloriés. La lumière la plus douce qu'on puisse imaginer descend de ces singulières ouvertures.

Le lieu le plus vénéré du temple est une crypte taillée dans le rocher; elle se compose de deux grottes dont l'une est ornée de peintures et de dorures, et forme deux petites excavations demi-circulaires, place de deux petits autels. C'est dans cet intéressant réduit que la tradition place la demeure de sainte Anne. Là, se

serait accompli le mystère de la Conception Immaculée de la Très-Sainte Vierge et, probablement, de sa glorieuse naissance.

Elle est desservie par les dignes missionnaires envoyés par Monseigneur Lavignerie, archevêque d'Alger.

Il y a eu en France plusieurs sanctuaires consacrés par la dévotion à sainte Anne. Dans les temps reculés, avant la Révolution, le corps de sainte Anne avait été importé des croisades et reposait dans l'église d'Apt; il fut caché dans les temps de persécution et de trouble, et trouvé après une révélation faite à un saint évêque.

Le corps de la glorieuse mère de la Vierge repose encore actuellement dans l'église d'Apt.

Anne d'Autriche avait une dévotion toute particulière à sainte Anne, et fit un pèlerinage à Apt pour recueillir quelque chose de ses reliques, et sur un ordre du Parlement, le tombeau fut ouvert devant la reine, et elle se fit donner quelques parcelles de son corps comme témoignage de sa dévotion particulière.

(A continuer.)

— 000 —

LES JARDINS.

Quand Dieu eut créé l'homme, et lorsque sur cette terre qui allait devenir son royaume, il voulut lui assigner une demeure, il le plaça dans un jardin.

Le Créateur avait réuni dans l'Eden toutes

les magnificences de la nature. Partout les fleurs les plus brillantes, partout des arbres aussi beaux à voir que leurs fruits étaient savoureux. Un fleuve sortait de ce lieu de délices pour l'arroser et le rafraîchir.

Dieu n'avait pas voulu que l'homme fût seul pour jouir d'une demeure si riche, et il lui avait donné une compagne. Adam et Ève se promenaient sous les frais ombrages, au bord du fleuve, parmi les belles plantes que la main divine s'était plu à parer avec tant de pompe, et Dieu lui-même ne dédaignait pas de s'y promener avec eux.

Hélas ! au milieu des délices du paradis terrestre, nos premiers parents n'ont pas tardé à pécher. Dieu les a chassés de l'Eden, et aujourd'hui nos plus beaux jardins ne sont qu'une très-faible image du paradis terrestre.

“ Le péché, dit un Père, avait été commis dans un jardin, et c'est en un jardin qu'il s'expie.”

Après que le divin Sauveur eut institué l'Eucharistie et adressé à ses apôtres le sublime discours de la Cène, il franchit avec eux le torrent de Cédron. Tout près était un jardin, où il pénétra accompagné de ses disciples. C'est là que Judas vient le surprendre.

Jardin funèbre, bien différent de celui où le Créateur avait placé Adam, et qui ne produira que des épines pour couronner la tête de l'Homme-Dieu.

Mais en même temps, ô jardin salutaire et plus précieux pour nous que celui où le Créateur dispensait à nos premiers parents toutes

les richesses de la nature, jardin fécond en fleurs et en fruits ! Si les fleurs sont le symbole des vertus, si les fruits signifient les œuvres, quelles fleurs comparables à l'humilité, à la patience, à la charité d'un Dieu ! Quels fruits plus savoureux pour nous que ses souffrances !

Ajoutons que le paradis terrestre ne possédait l'arbre de vie qu'en figure, tandis qu'il est en réalité au jardin de Gethsémani, étendant vers tous les hommes ses branches pour les abriter et ses fruits pour les nourrir.

En regard d'Adam et d'Eve, qui seuls avaient été mis en possession du paradis terrestre et dont la chute a suffi pour entraîner l'humanité tout entière, considérons l'Adam nouveau, Jésus-Christ, pénétrant seul, pour expier nos fautes, dans le jardin de l'expiation. Seul il prie, seul il pleure, seul il agonise pour nous : " Car il n'est personne, dit le prophète, qui lui vienne en aide." Mais au lieu qu'Adam et Eve sont vaincus dans l'Eden, Jésus-Christ est vainqueur à Gethsémani ; et au lieu que nos premiers parents, chassés du paradis, ne laissent à leur postérité qu'une terre maudite et stérile, Jésus-Christ nous ouvre un jardin plus riche et plus fécond que le premier, celui de l'Eglise.

MGR. DE LA B.

— o o o —

PÈLERINAGE DES PAROISSIENS DE N. D. DE LÉVIS
A STE. ANNE DE BEAUPRÉ.

Le 30 juillet, dans l'octave de Ste. Anne, à la suite des pieux exercices des Quarante Heures, les paroisses de Notre-Dame de Lévis se diri-

geaient vers le sanctuaire de Beaupré. Les pèlerins étaient en grand nombre et représentaient toutes les familles de la ville, car aucune maison ne voudrait laisser passer cette circonstance solennelle du pèlerinage sans envoyer quelqu'un de ses membres dire à Ste. Anne, au nom de ceux qui ne peuvent y participer et leur amour de la Grande Sainte et leur confiance en sa protection. Les pèlerins, fidèles interprètes des désirs de leurs parents et amis, remplirent leurs devoirs avec une attention toute chrétienne, comme la preuve en fut donné par le religieux recueillement qui ne se démentit pas depuis le départ jusqu'à la fin des exercices de la sainte journée, et par les ferventes prières qui s'élevèrent de ces cœurs préparés à la célébrer dignement.

Le saint sacrifice fut célébré par le Révérend J. D. Déziel, Curé de la paroisse de Notre-Dame. Le cœur vraiment sacerdotal de ce prêtre a dû se réjouir bien sincèrement, quand, pendant tout le saint sacrifice, la foule vint s'agenouiller pieusement à la Table Sainte pour y recevoir le pain des forts. Le zèle du prêtre s'exerce en vue de Dieu et pour le salut des âmes, et voyant ses efforts couronnés, ses enseignements compris, le prêtre peut-il n'en pas ressentir un grand bonheur?

A l'issue de la messe qui se termina à une heure de l'après midi, les pèlerins laissèrent le temple pour se disperser sur le terrain qui avoisine l'église, en attendant que l'appel fut donné pour l'office de l'après-midi, qui devait avoir lieu sur les trois heures. L'attention sem-

blait particulièrement fixée sur la chapelle bâtie à l'endroit même où s'élevait l'ancienne église. Ce fut une visite générale à ce lieu témoin de tant de merveilles depuis le berceau de la colonie jusqu'à nos jours. On aimait à contempler ces murs auxquels pendant de si longues années furent suspendus les instruments d'infirmes guéris par la Bonne Ste.-Anne, on aimait à revoir cette précieuse relique d'un monument auxquels les Canadiens ont toujours porté et porteront toujours un si grand respect.

O'est de là que partit la multitude quand l'appel fut donné pour la Bénédiction du St. Sacrement. L'office commença par un cantique qui fut suivi du sermon donné par un Père attaché à la desserte de la paroisse de Ste.-Anne, le Revd. Père Zinnen. "Levavi oculos meos ad montes, unde veniet auxilium mihi.—J'ai levé mes regards vers les saintes montagnes et c'est delà que me viendra le secours." Le prédicateur nous a montré combien puissants sont les saints auprès de Dieu, combien puissante est Ste.-Anne, quelles faveurs elle peut accorder au chrétien implorant son secours dans les conditions nécessairement imposées. N'oublions pas que la prière doit être en conformité avec la sainte volonté de Dieu, et qu'elle doit être persévérante. Bien des personnes ont souvent attendu du secours de leurs prières sans recevoir l'accomplissement de leurs vœux et de leurs demandes aussi promptement qu'elles l'eussent désirer, mais un instant, une heure est venue où Ste.-Anne s'est montrée attentive, où elle a exercé en leur faveur son intercession exprimée par des faveurs

et des grâces signalées. Ne désespérons jamais, dit l'orateur, tant qu'au Ciel il y aura une Ste. Anne, au ciel il y aura intercession, au ciel Ste. Anne obtiendra protection. ”

Puis eut lieu la vénération de la sainte relique et la bénédiction du Saint Sacrement. Il était près de cinq heures quand le *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu des grâces accordées dans ce saint jour. Oui, seigneur, nous vous louons, nous vous bénissons de nous avoir accordé encore une fois le privilège de pouvoir honorer Ste. Anne dans le temple spécialement cher à son cœur, et de nous avoir ainsi encouragés à bien vivre, seul moyen d'arriver au salut

— — — 000 — — —

L'ÉGLISE.

Il y a un siècle que l'on vous a vu, M. le ministre!—Pardon, M. le curé, il n'y a qu'un an.—Vous nous revenez, sans doute, de pays lointains.—Il m'a fallu, en effet, m'éloigner pour trouver un bon oculiste.—Depuis quand M. le ministre souffre-t-il de la vue?—Depuis que M. le curé lui a brûlé les yeux à la lumière de ses conclusions, en mai dernier, sur la légitimité de son église démontrée par le propre témoignage de la nôtre.—Voyez-le, ce vieux *biblique*, il cherche encore à mettre le feu aux étoupes.—Vous vous rappelez cela encore?—Non seulement ce dernier trait de notre discussion, mais encore tout ce que M. le curé a dit sur le sujet.

—Vraiment ! où en sommes nous, en ce cas ?— Vous n'avez établi que deux points, M. le curé, savoir : l'existence et l'origine de l'église catholique.—Ce n'est pas assez pour vous convertir, n'est-ce pas ?—La conversion, M. le curé, dépend de Dieu.—Sans doute, mais, M. le ministre, la grâce ne fait pas défaut ; c'est nous qui faisons défaut à la grâce.—C'est pour éviter ce malheur que vous me voyez, M. le curé, ici ce soir. Badinage à part, vos entretiens m'ont tellement intéressé que je ne désire rien tant que de les reprendre.—A mon tour, M. le ministre, je ferais défaut à celui qui a recommandé de prêcher sa divine doctrine jusque sur les toits, si je ne me rendais à une si amicale invitation. Mais vous êtes évidemment préparé sur le sujet, s'il vous plaît, M. le ministre, de me donner votre manière de voir sur le développement le plus naturel que nous pourrions lui donner.—Après l'examen sur l'existence et sur l'origine de l'Eglise, M. le curé ne devrait-il pas naturellement en examiner les éléments constitutifs. Vous avez dit dans votre définition que l'Eglise était une parfaite société ; or je ne conçois pas une société sans trois éléments essentiels, savoir : premièrement, les lois ou règlements à suivre ; secondement, les hommes ou individus qui la composent ; et, troisièmement, le rapport qui survient entre les lois et les membres de la société. Pour plus de clarté je dirai, M. le curé, que les lois qui font agir les membres peuvent être dites l'âme de la société. Car elles en règlent les opérations comme l'âme règle les opérations du corps. Les hommes

associés d'après ces lois deviennent le corps, comme partie visible de la société. Enfin le mode-d'union entre ces deux derniers, éléments appelés corps et âme ne peut-il pas très-bien être comparé au mode-d'union du corps et de l'âme dans l'homme ?—Parfait, M. le ministre ;—vous parlez comme un évêque catholique.—Plut à Dieu que je parlasse seulement comme un curé catholique. M. le curé continuera donc naturellement son entretien sur l'Eglise en nous parlant d'abord de Jésus-Christ, et il finira par l'union ou la communication réciproque entre ces deux termes.—Avec joie et consolation j'entreprends de traiter des sujets qui en nous instruisant ne peuvent manquer de nous édifier grandement. Mais laissez-moi, M. le ministre, compléter l'heureuse description que vous venez de faire de la nature de l'Eglise par une autre description, plus sublime, selon moi, et plus gracieusement figurée.—Je désire tout savoir, M. le curé, sur ce grand sujet.

Nos meilleurs théologiens, M. le ministre, ne voient pas seulement dans l'église la perfection de la société ici-bas, mais encore une certaine continuation du mystère même de l'Incarnation du Fils de Dieu. Le Christ Dieu-homme a laissé dans l'Eglise la parfaite image et la vraie ressemblance de sa personne par laquelle il continue, pour ainsi dire, à vivre et à converser avec nous depuis son ascension au ciel. D'où il suit, M. le ministre, que cette Eglise qui nous montre presque visiblement le Christ, se trouve *divino-humaine*, c'est-à-dire divine et humaine à la manière de son fondateur. L'élément divin

anime l'élément humain si bien qu'il le gouverne, le dirige, l'alimente et le forme, pour ainsi dire, de manière à ne constituer qu'un seul être moral de l'un et de l'autre. Ce qu'il y a de divin constitue l'âme dont vous parliez tantôt ; et ce qu'il y a d'humain en constitue le corps, au moyen duquel l'âme se produit et se manifeste extérieurement. L'Eglise est pour cela visible par son corps. L'Eglise, M. le ministre, devient en conséquence une, comme le Christ est un ; elle devient sainte, comme le Christ est saint ; impérissable, comme le Christ ; infaillible, comme le Christ est infaillible. Lui qui veut que son Eglise soit son image vivante et très-parfaite, et qui va jusqu'à vouloir demeurer par elle sur la terre jusqu'à la fin du monde, communie, par grâce et par privilège, à sa fille bien-aimée ce que lui-même possède par nature.

— Cette doctrine au point de vue catholique, M. le curé, doit être admirable, mais, pour nous protestants, elle semble un peu étrange.— Je vous comprends, M. le ministre, cela est dû à votre système sur la grâce sanctifiante qui, selon vous, consiste en une faveur purement extérieure ; mais pour nous catholiques, qui voyons en la grâce sanctifiante, une forme intérieure et vivante de l'âme, et par conséquent, inhérente à tous les justes, il n'y a rien dans cette doctrine pour nous étonner.— Si vous aviez des textes de l'Ecriture pour vous appuyer, M. le curé, je résisterais difficilement.— Lisez donc, M. le ministre, le premier chapitre de l'épître de Saint Paul aux Colossiens et vous trouverez au verset vingt-quatrième qu'en parlant de Jésus-

Christ l'apôtre dit : "*Son corps qui est l'Eglise.*" Saint Paul répète jusqu'à trois fois la même chose aux Ephésiens. D'ailleurs, M. le ministre, pouvez-vous douter que notre doctrine repose sur les Ecritures Saintes ? — Je sais que vos théologiens étudient la Bible comme nos ministres, mais il reste la difficulté de trouver un juge pour décider lequel du catholique ou du protestant entend mieux ces passages, par exemple, que vous venez de citer. Si nous avions un ancien Père de l'Eglise, un Athanase, par exemple, du troisième siècle, qui nous ferait connaître dans quel sens alors on prenait ces paroles de l'apôtre, nous tomberions d'accord. — Voici, M. le ministre, dans ma bibliothèque, les œuvres de Saint Athanase... Si j'ai bonne souvenance le saint Docteur en dit un mot dans son livre sur l'Incarnation... Lisez, lisez, M. le ministre : "*Et lorsque Pierre dit : que tout Israël sache donc d'une manière très-positive que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié, ce n'est point de sa divinité qu'il dit qu'il l'a fait Seigneur et Christ, mais bien de son humanité, qui est l'Eglise universelle, qui est désignée en lui, et qui règne après qu'il est crucifié, et qui est ointe pour le royaume des cieux, pour régner avec lui, qui s'est abaissé pour elle, qui, revêtu de la forme d'un esclave, l'a prise elle-même.*" — Qu'en pensez-vous, M. le ministre ? Vous moquerez-vous de cette doctrine ? — Je verrais tout de suite arriver vos *hirondelles* pour "me passer sur la tête", si je ne comprenais pas.

BONTE PATERNELLE DE LÉON XIII.

L'incident suivant nous fournit une preuve de plus de l'extrême bonté de Notre Saint Père Léon XIII, et de son amour paternel envers ses enfants. Il y a quelque temps, de pauvres pèlerins, des paysans, de Slesia et de Trebinitza, endroits devenus fameux par les vertus de Stc. Hedwige, Grande-Duchesse de Slesia, au treizième siècle, arrivaient à Rome. Ils avaient travaillé beaucoup et avaient amassé assez d'argent pour aller voir le Saint-Père et déposer à ses pieds une offrande de cinq cents francs (à peu près 100 piastres) qu'ils apportaient avec eux. Depuis deux semaines déjà ils étaient dans la Ville Éternelle, et leurs faibles ressources commençaient à manquer ; chaque jour l'audience promise était attendue avec anxiété, mais en vain. On leur répondait toujours que dans le temps il ne pourrait y avoir d'audience, à cause du Consistoire et de la multitude d'affaires qui consumaient tout le temps et les forces du Saint-Père. Les pauvres pèlerins attendaient toujours, cependant, jusqu'à ce que leurs petites épargnes fussent presque épuisées ; et se voyant déçus dans toutes leurs espérances, ils commençaient à croire qu'il leur faudrait quitter Rome sans avoir accompli ce qu'ils avaient le plus à cœur, et qui avait été le principal but de leur voyage. Mais leur dévotion et leur piété ne devaient pas rester sans récompense. Le cardinal Ledochowski, qui déplorait le désappointement de ces pauvres gens, se hasarda, en marchant dans le jardin avec le Pape, à dire un mot en

leur faveur. Sa Sainteté s'écria, pleine d'émotion :
 " Amenez-les moi dans le jardin ! "

Quand le cardinal fit part aux pèlerins de cette invitation pour l'après-midi du lendemain, leur enthousiasme fut au comble. Ils exprimèrent tous ensemble leur reconnaissance, disant que quand le cardinal était en prison à Ostrowo ils n'avaient jamais cessé de prier chaque jour pour lui, et que maintenant il les récompensait en leur obtenant un si grand bonheur.

Le jour suivant, à l'heure fixée, la pluie tombait par torrents, et le Saint-Père ne put se rendre au jardin. Tout espoir était perdu encore une fois ! Les pèlerins attendaient tristes sous la colonnade, comme on le leur avait enjoint, quand tout-à-coup ils virent un Monsi-gnore descendant l'escalier. Il venait chercher les pèlerins : Le Saint-Père, se rappelant qu'ils devaient attendre en bas, avait ordonné de les conduire à ses appartements privés. Quand ils arrivèrent Léon XIII était dans la Salle du Trône en compagnie de plusieurs évêques, et occupé d'affaires importantes. Néanmoins, la bonté paternelle de Sa Sainteté l'engagea immédiatement à laisser la Salle du Trône et à se retirer dans ses propres appartements, où il demeura longtemps avec ses enfants bien-aimés, pauvres et humbles aux yeux du monde, mais riche du don de la foi et de la dévotion envers le vicaire de Jésus-Christ.

Il serait impossible de décrire la scène qui se passa. Ces pauvres gens se jetèrent à genoux et couvrirent de baisers les pieds du Saint-Père. Ils se pressaient autour de lui, baisant le bord

de son vêtement, pendant qu'il imposait sur leurs têtes ses mains vénérables. De toutes parts on entendait des sanglots de joie. Le Saint-Père pleurait. C'était l'éloquence du cœur parlant au cœur.

A la fin un des pèlerins présenta une bourse contenant le petit trésor qu'ils avaient apporté. Le Saint-Père hésitait à l'accepter disant : " Non, non, gardez l'argent ; vous aussi vous êtes pauvres." Mais, voyant leurs visages s'attrister, il changea d'idée disant : " Eh bien, je l'accepte, mais il faut que chacun d'entre vous ait un souvenir du Pape." Il donna alors à chacun un écrin de velours contenant une médaille avec un camée. Après cela il les congédia avec sa bénédiction, qu'il étendait à toutes leurs familles et à leurs amis. On peut facilement s'imaginer combien les cœurs de ces pauvres pèlerins étaient remplis de joie lorsqu'ils descendirent l'escalier du Vatican, après avoir ainsi reçu une preuve plus qu'ordinaire de l'amour du Saint-Père pour ses enfants.—(Traduit du *Tablet*.)

—000—

ss

QUELQUES MOTS DE CONSEIL A NOS CORRESPONDANTS.

Dans le numéro des annales du mois de mai dernier, nous recommandions à nos correspondants d'adresser leurs lettres d'actions de grâces au Directeur du collège de Lévis, et non pas aux RR. PP. Rédemptoristes à Ste. Anne de Beau-pré. Nous répétons cet avis dans l'intérêt de

ceux qui ne l'auraient pas lu, et nous espérons qu'à l'avenir tous nos lecteurs voudront bien s'y conformer. Par ce moyen bien des retards et bien des échanges inutiles de correspondance seront évités. Nous profitons aussi de la circonstance pour tranquilliser la conscience de ceux qui voudraient s'acquitter fidèlement de promesses faites à la B nne Ste. Anne. Nous voulons parler des promesses de publication dans les Annales. Qu'on veuille bien se rappeler que ces promesses obligent seulement les personnes qui les font, et par conséquent, que la promesse est accomplie, dès que la lettre contenant le récit de la grâce obtenue est mise à la poste. Une fois la lettre expédiée, l'obligation est satisfaite. A leur tour, les rédacteurs des Annales se feront un devoir scrupuleux de publier ces communications à *tour de rôle, par ordre de date, et généralement sous une forme abrégée*. Ces précautions sont absolument nécessaires, vu le format restreint des Annales, et l'avantage de donner une place à la lettre de chaque correspondant.

Dans l'intérêt de la clarté, nous prions ceux qui nous écrivent de traiter séparément dans leurs lettres les divers sujets qu'ils ont à traiter : par exemple, mettre au commencement de la lettre ce qui regarde les abonnements, puis, les récits de guérison, s'il y en a, et enfin, les recommandations aux prières. On voudra bien, aussi, à moins d'une raison spéciale, mettre en tête de la lettre le nom du lieu d'où l'on écrit.

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE ANNE.

STE. CROIX.—Actions de grâces pour une grâce obtenue.—Dame Z. O.

ST. COLOMB DE SILLERY.—Il y a trois ans un citoyen de cette paroisse, nommé P. J., fut guéri d'une blessure à la jambe qui l'empêchait depuis nombre d'années de marcher avec facilité.

ST. BONIFACE DE SHAWENEGAN.—Un de mes paroissiens, M. Onésime Caron, fut atteint, au printemps 1878, d'un mal très-douloureux, à une main, à ce qui le mit dans l'impossibilité de faire ses travaux ordinaires, semences, etc. Ce mal, désigné sous le nom de *feu ardent*, en lui causant des douleurs atroces, menaça de lui faire perdre la main, vû que la gangrène se mettait dans les plaies. M. Caron promit alors de faire publier sa guérison sur les "Annales de Ste. Anne" s'il l'obtenait. Les remèdes commencèrent alors à produire leur effet, et M. Caron, tout en étant infirme encore de sa main, peut cependant s'en servir, et il remercie Ste. Anne de l'avoir secouru.—C. B., Ptre.

ST. PROSPER.—En janvier dernier, un citoyen de cette paroisse, nommé T. C., à la suite d'un accident, fut attaqué d'épilepsie. Les convulsions, d'abord, n'eurent lieu que toutes les semaines. Puis, le nombre s'en accrut d'une manière alarmante. Le pauvre malade tombait toutes les heures. Son curé l'ayant visité, lui conseilla de promettre un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré, dans l'espoir de guérir. Cependant le mal ne faisait qu'empirer. Toute-

fois, le pèlerinage fut entrepris en juin. Durant le trajet, le malade tomba cinq fois. En arrivant à l'église de Ste. Anne, il tomba encore une fois sous les yeux d'un des Révérends Pères qui desservent le pèlerinage. Il partit sans avoir été exaucé. Mais sa foi était si grande, que le Révérend Père qui nous a transmis ces détails ne pouvait s'empêcher de faire des vœux pour sa guérison complète. Le 30 juillet dernier, un vapeur nommé *l'Etoile* amenait à Beaupré un nombre considérable de pèlerins du comté de Champlain. Ces bons pèlerins venaient passer la nuit à Ste. Anne et devaient s'en retourner le lendemain après avoir chanté une grand'messe solennelle et accompli maints actes de dévotion en l'honneur de la Bonne Sainte. Le Révérend Père sus-mentionné était occupé à répondre aux divers besoins des pèlerins quand il se vit tout-à-coup interpellé par quelqu'un qui semblait le connaître intimement. C'était son épiléptique du mois de juin, revenu à Ste. Anne plein de force et de reconnaissance, pour remercier la Bienfaitrice.

COMTÉ DE RIMOUSKI.—Je dois une profonde reconnaissance à la Bonne Ste. Anne pour des témoignages éclatants de sa puissance et de sa bonté en ma faveur. En 1873, je devins mère de deux enfants jumelles ; mais je n'eus pas la consolation de leur faire donner le saint baptême.

Dans ma tristesse je m'adressai à la mère des affligés ; je priais Ste. Anne tous les jours, pour que semblable malheur ne m'arrivât plus. Ste. Anne n'est pas restée sourde à mes suppli

cations. Depuis 1874, tous les enfants que le bon Dieu m'a donnés sont nés vivants, pleins de vie et de santé.— Un de mes enfants qui avait été gros et gras jusqu'à l'âge de quatorze mois, tomba malade tout à coup. Il empira tellement que je crus que j'allais le perdre. Une nuit que je veillais près de son berceau, je me souvins d'une promesse que j'avais faite à Ste. Anne et qui n'était pas encore acquittée. Mon enfant revint à la santé, dès que je mis en moyen d'accomplir cette promesse. Voilà pourquoi aujourd'hui, je publie hautement les faveurs de Ste. Anne et la reconnaissance que je lui dois pour tant de bienfaits.— Dame G. H. D.

GRONDINES.—Grâce obtenue par Ste. Anne. Une malade qui porte sur elle l'image de Ste. Anne éprouve beaucoup de mieux.

ST. LAURENT, ILE D'ORLÉANS.—Depuis l'âge de huit ans, je souffrais cruellement d'un rhumatisme inflammatoire, qui me réduisit à une telle faiblesse qu'il m'était impossible de vaquer à mes occupations. Mon médecin m'assurait qu'il n'y avait pas de remède. C'est alors que, mettant toute ma confiance en Ste. Anne, je fis une neuvaine. Je fis aussi un pèlerinage à Beaupré le jour de la fête de Ste. Anne, en 1877. J'y fus guérie, et l'année suivante je faisais un pèlerinage d'actions de grâces.—E. C.

ST. JOACHIM DE LA PCINTE CLAIRE.—Une mère de famille avait un petit enfant très malade ; elle craignait que cette maladie ne le conduisit au tombeau ; dans sa douleur, elle eut recours à la bienheureuse Ste Anne, elle promit que si,

son enfant revenait à la santé, elle publierait dans les "Annales" sa reconnaissance. Ayant été exaucée elle s'acquitte avec bonheur et reconnaissance de sa promesse, le tout pour la gloire de Dieu, et pour l'augmentation de la confiance en la bonne mère Ste. Anne.—M. J. E. C.

—000—

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Rév. J. Fortier, Rivière-du-Loup en haut	\$1 00
Inconnu, Tadoussac.....	1 00
" Ste. Hénédine.....	0 25

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Les bienfaiteurs de l'Eglise de Ste. Anne de Beaupré.

Malades 261 ; conversions 159 ; famille 108 ; mères de famille 130 ; pères de famille 68 ; jeunes gens 151 ; jeunes personnes 79 ; enfants désobéissants 8 ; grâces spirituelles 54 ; grâces temporelles 55 ; intentions particulières 76 ; navigateurs 4 ; ivrognes 14 ; curés et paroisses 3 ; institutrices et classes 3 ; entreprises importantes 22 ; bonne mort 40 ; vocations 33 ; voyageurs 9 ; première communion 1 ; persévérance 39 ; peines d'esprit 25 ; défunts 59 ; pèlerinages 12 ; ménages en désunion 12 ; jeunes ménages 6 ; bienfaiteurs de l'Eglise 37 ; jeunes enfants 25 ; bonne fin de procès 4 ; veufs et veuves 16 ; orphelins 6 ; personnes souffrant des yeux 33 ; sourds 6 ; préservation de maladie 8 ; protestants 2 ; actions de grâces 70 ; résignation 2 ; personne scrupuleuse 1.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.
La conservation de la foi chez le peuple Canadien.